

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 218

Artikel: Voter utile
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027558>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de se rendre à l'université, la droite a réussi à freiner un réel progrès social possible. Et à obtenir ce qu'elle cherche, le développement de l'aide fédérale aux universités, qui continuera et s'amplifiera d'autant plus maintenant que la Confédération ne peut pas intervenir facilement aux autres degrés, dans le respect de l'autonomie universitaire, principe confus qui permet toutes les interprétations politiques souhaitées.

L'enjeu futur

Les partisans du centralisme scolaire ne sont donc pas entièrement découragés, pour les raisons expliquées précédemment. En revanche, la gauche, elle, a bien perdu une bataille. Cette défaite pourtant n'est pas décisive. Car en fin de compte, ce qui est en jeu n'est pas seulement l'institution scolaire et son organisation administrative, mais avant tout sa fonction dans la société. Et sur ce plan, les vraies batailles sont à venir, plus politiques et professionnelles que juridiques et constitutionnelles. Elles porteront sur la capacité des maîtres, des parents et des élèves à faire de leurs écoles non seulement des établissements autonomes, mais autogérés. Elles auront comme véritable terrain le contenu et les méthodes de l'enseignement. Elles porteront vraiment sur la finalité de l'école.

Ainsi la votation du 4 mars 1973, malgré tout ce qu'elle peut avoir de décevant, aura été vraiment un double accident. Accident au regard de l'évolution générale du pays. Accident au regard des problèmes réels qui doivent être posés dans l'enseignement, et qui ne tarderont pas à apparaître avec les plans de coordination primaire romande (CIRCE I et II) et avec les projets de réforme de l'enseignement secondaire par exemple.

TÉLÉVISION

Occuper les places

Les dirigeants politiques ont mis longtemps à s'intéresser à la radio et à la télévision. Ils mettent maintenant les bouchées doubles. Sous prétexte de rationalisation, radio et TV sont placées dans les mains d'une direction unique. La hiérarchie interne est renforcée. La droite romande a profité d'une réorganisation pour placer ses hommes.

Plus brutalement les agrariens ont mené campagne pendant plusieurs mois et jusqu'au Parlement contre les agissements « d'extrémistes » à la TV alémanique. Ils ont finalement obtenu le retrait du responsable de l'émission « Antenne », particulièrement visé par leurs attaques. Sans parler du climat de suspicion qui règne à l'intérieur de la maison.

Un journaliste marqué

On ne s'arrête pas en si bon chemin. Dès la session de mars, M.-R. Peter exercera la fonction de rédacteur parlementaire de la TV alémanique. Sa carrière ? Journaliste au « Berner Tagblatt », puis

à la « Correspondance politique suisse », cette agence qui inonde la presse suisse de commentaires helvétiques corrects; ensuite, chef du service de presse de l'Union démocratique du centre, et à ce titre responsable de la pseudo-enquête sur les pseudo-violations d'objectivité à la TV alémanique, chasse aux sorcières qui aboutit à la motion Akeret, pour un contrôle accru de la SSR.

La TV suisse a toujours affirmé, avec coquetterie, son désengagement politique. A tel point que le chef du service national du studio de Zurich, élu député au Grand Conseil thurgovien, a été démis de ses fonctions : souci d'objectivité. Elle engage maintenant, pour l'information parlementaire, un fonctionnaire de parti. La situation ainsi est claire et sa pseudo-objectivité éclate au grand jour.

La SSR, si la pression se fait forte, est prête à n'importe quelle concession pour préserver son « autonomie ». Une fois la TV sérieusement réorganisée et contrôlée de l'intérieur, le Parlement pourra voter en toute quiétude l'article constitutionnel et même, pourquoi pas, garantir la liberté d'expression.

Voter utile

Les résultats définitifs du vote du 3 décembre sur le deuxième pilier de l'AVS ont été portés à la connaissance de l'Assemblée fédérale. Ils permettent de constater que près de 10 % des électeurs en refusant de voter « non » à la prévoyance vieillesse (« oui » à l'une des deux possibilités, abstention quant à l'autre : la position préconisée par DP) ont voté utile. En effet, les bulletins blancs et nuls n'étant pas comptés, il y a eu près de 1 885 000 suffrages valables, dont 1 776 000 étaient un « oui » et un « non » sur l'initiative (non exprimés, près de 109 000) et 1 812 000 « oui » ou « non » au contre-projet (73 000 non exprimés). Au total près de 182 000 suffrages non exprimés. C'est beaucoup.

Le soldat inconnu

Peut-être
Tête dure
Ou neutre
Ou même
Juif.

Mais
Toujours
Mort ou vif
Prêt à recommencer.

Gilbert Trolliet